

Procès-verbal du comité syndical
Du 13 novembre 2024
15 heures 30
Salle de Conférence, Centre Administratif de Saint-Gaudens

Régulièrement convoqué par Madame la Présidente, Maryse VEZAT-BARONIA, le comité syndical a délibéré sur les rapports inscrits à l'ordre du jour le 13 novembre 2024.

Date de convocation : 5 novembre 2024

Secrétaire de séance : Patrice RIVAL

Présents : 8

Maryse VEZAT-BARONIA, Roselyne ARTIGUES, Marie-Claire UCHAN, Loïc GOJARD, Patrice RIVAL, Alain PUENTE, Alain LARQUE, Jean VERDIER

Représentés : 4

Isabelle HARDY, Emilienne POUMIROL, Christine COURADE, Pascal BOUREAU

Absent(s) excusé(s) : 5

Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Sandrine BAYLAC, Céline LAURENTIES-BARRERE, Laurence DEGERS, Victor DENOUVION, Jean-Marc DUMOULIN

Absent(s) : 2

Anne BOYER, Martine CROQUETTE

Nombre de membres			Quorum
En exercice	Présents représentés	ou Qui ont pris part au vote	
20 titulaires 4 suppléants	12	12	11

Madame la présidente nomme le secrétaire de séance : Patrice RIVAL

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges
Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Thématiques	N° de rapport ou délib	Sujets
Administration générale	2024/11/13-1	Approbation du procès-verbal du 10 juillet 2024
	2024/11/13-2	Election du 3 ^{ème} Vice-Président
	2024/11/13-3	Composition de la nouvelle commission d'appel d'offres et commission de concession et de délégation de service public
Marchés publics	2024/11/13-4	Délégation de signature des marchés publics du Conseil Syndical à Madame la Présidente du Syndicat Mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère
Finances	2024/11/13-5	Décision modificative n°1
	2024/11/13-6	Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
Informations		<u>Actualités :</u> Bilan saison estivale Musée Archéologique Bilan saison estivale Les Olivétains Retour sur le COPIL Grand Site Occitanie <u>Projets du Syndicat Mixte :</u> MOE pour les travaux d'aménagements à Saint-Bertrand-de-Comminges Point avancement du local d'accueil et réhabilitation des sanitaires du cloître <u>Points divers :</u> Parcours de visite de la cathédrale Comité scientifique et culturel

ADMINISTRATION GENERALE

Délibération N° 2024/11/-13-1

Approbation du procès-verbal du 10 juillet 2024

Rapporteur : Madame La Présidente

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges
 Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Il est proposé à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la séance du 4 avril 2024.

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,
DECIDE d'approuver le procès-verbal de la séance du 4 avril 2024.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 4 suppléants	12	12	12	0	0

Madame la présidente indique que Madame POUMIROL a été désignée par le Département en tant que délégué départemental, suite à la démission de Monsieur Cujives. Madame Emilienne POUMIROL est donc installée dans le comité syndical. Il n'est pas nécessaire de procéder à un vote.

Délibération N° 2024/11-13-2

Election du 3ème Vice-président

Rapporteur : Madame la Présidente Madame la Présidente rappelle que Monsieur Cujives occupait le poste de 3ème Vice-président et que suite à sa démission, il est nécessaire de procéder à son remplacement. La candidature de Monsieur Loïc GOJARD est présentée. Il n'y a pas d'autres candidatures.

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,
DECIDE de proclamer Monsieur Loïc GOJARD en tant que 3^{ème} Vice-président qui est installé immédiatement dans ses fonctions.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 4 suppléants	12	12	12	0	0

Délibération N° 2024/11-13-03

Composition de la nouvelle commission d'appel d'offres et de la commission de concession et de délégation de service public.

Rapporteur : Madame la Présidente

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges
Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Madame la Présidente rappelle que Monsieur Cujives était membre de la CAO et de la CCDSP et que suite à sa démission, il est nécessaire de procéder à son remplacement. Il convient de pourvoir ce poste en puisant dans la liste des délégués suppléants. Le 1^{er} suppléant devient membre titulaire de la CAO : Madame Christine COURADE. Il en est de même pour la CCDSP : Madame Christine COURADE devient également membre titulaire.

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,
DECIDE d'approuver les nouvelles compositions de la CAO et de la CCDSP.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 4 suppléants	12	12	12	0	0

MARCHES PUBLICS

Délibération N° 2024/11-13-4

Délégation de signature des marchés publics du Conseil Syndical à Madame la Présidente du Syndicat Mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère

Rapporteur : Madame la Présidente

Le Syndicat Mixte a pour objet la valorisation et le développement culturels et touristiques du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère, impliquant, dans les compétences prévues dans les statuts, la mise en œuvre de projets pour la mise en valeur du site.

Il est autorisé de simplifier et d'optimiser la gestion des affaires relevant de la compétence du Syndicat, le Comité syndical peut consentir à Madame la Présidente, pour la durée de son mandat, une délégation de compétence dans la matière des marchés publics. Elle doit rendre compte au Comité syndical des attributions exercées dans le cadre de la délégation de compétences.

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,
DECIDE De donner tous pouvoirs à Madame la Présidente pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que leurs

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges
Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

avenants et tous documents y afférant, lorsque les crédits sont inscrits au budget et ce quels que soient la procédure, l'objet du marché ou son montant.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 4 suppléants	12	12	12	0	0

FINANCES

Délibération N° 2024/11-13-5

Décision modificative n°1

Rapporteur : Madame la Présidente

Madame la Présidente indique qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits au sein de deux sections, en raison de la comptabilisation de la dotation aux amortissements. Ces ajustements de crédits n'impactent pas l'équilibre du budget.

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,
DECIDE d'adopter la décision modificative n°1.

Délibération N° 2023/11-13-6

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Rapporteur : Madame la Présidente

Madame la Présidente indique qu'afin d'assurer une continuité de fonctionnement des services, il est proposé aux membres du comité syndical de bien vouloir en délibérer.

Le comité syndical,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,
DECIDE :

- D'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements avant le vote du Budget Primitif 2025 dans la limite de 25 % des crédits votés en 2024 hors RAR conformément à l'Article L1612-1 modifié par la LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (VD) soit :

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges
Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Chapitre	Crédits votés en 2024	Taux autorisé	Crédits autorisés en 2025
20 : Immobilisation incorporelles	1 683,00	25%	420,75
21 : Immobilisation corporelles	28 620,00	25%	7 155,00
23 : Immobilisation en cours	0,00	25%	0,00
45 : opérations sous mandats	558 887,48	25%	139 721,87
458101 : valorisation du site de SBV	113 000,00	25%	28 250,00
458102 : réhabilitation sanitaires cloître de SB	90 404,00	25%	22 601,00
458103 : construction local d'accueil à Saint-Just	225 024,80	25%	56 256,20
458104 : autres opérations	130 458,68	25%	32 614,67
	589 190,48		147 297,62

- D'autoriser la Présidente à signer tout document et réaliser toute démarche en application de cette décision.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents représentés	ou Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 4 suppléants	12	12	12	0	0

INFORMATIONS

Actualités

➔ Bilan de saison estivale Musée Archéologique :

Le musée a enregistré une fréquentation en hausse, avec plus de 14 000 visiteurs qui ont particulièrement apprécié la programmation, dont les journées thématiques sur le verre avec des souffleurs de verre, sur la gladiature, ainsi que la visite théâtralisée sur les Gladiatrices et les concerts. L'exposition estivale « Arché eau », présentée dans la Chapelle des Olivétains, a attiré 5 438 visiteurs entre le 18 mai et le 15 octobre.

➔ Bilan de saison estivale Musée Les Olivétains :

Du 1er juin au 1er novembre 2024, 28 000 visiteurs ont fréquenté les Olivétains, enregistrant une hausse de 5 % par rapport à 2023, bien que ce chiffre soit inférieur à celui des périodes précédant la crise sanitaire.

En juillet, la fréquentation a suivi une évolution similaire à celle observée au niveau national, avec une répartition assez atypique, marquée par deux événements majeurs : le week-end du second tour des élections législatives, qui a fortement impacté le nombre de visiteurs, et l'influence négative des Jeux olympiques sur la fréquentation touristique de Saint-Bertrand/Valcabrère. Toutefois, un afflux notable de Parisiens fuyant la foule des J.O. a été enregistré sur le territoire.

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges

Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

En août, les visiteurs ont ajusté leurs séjours, et ce mois a connu une reprise significative avec une fréquentation en hausse de 15 %. Le chiffre d'affaires de la librairie et de la boutique a suivi cette tendance, enregistrant une augmentation similaire, soit 70000€ environ. Les commerçants ont exprimé leur satisfaction quant à leurs résultats ce mois-là.

En septembre, cependant, une baisse du nombre de groupes a affecté la fréquentation globale, avec une moyenne de 70 groupes comptabilisés, contre 150 l'année précédente. Cette diminution a été en partie causée par une équipe de guides réduite à une seule personne, limitant l'accueil des groupes.

Les visiteurs proviennent principalement de la région parisienne, de la façade atlantique, et plus récemment du sud-est de la France. Ils recherchent un climat plus frais et un tourisme plus raisonné.

La réouverture de l'hôtel-restaurant Candide et la redynamisation du camping sous une nouvelle direction ont eu un impact positif sur la durée des séjours. Le nombre de visiteurs passant au moins une nuit sur le site a ainsi augmenté de 18 %. Les nuitées d'opportunité bénéficient désormais d'une offre d'hébergement qualitative et variée, complétée par les services proposés à « La Résidence » pour l'accueil des pèlerins.

La clientèle étrangère a également augmenté de 23%, représentant désormais 16 % de la fréquentation totale du site.

Enfin, la tendance observée l'été dernier en faveur de déplacements décarbonés se confirme, avec un intérêt marqué pour les circuits à vélo sous toutes leurs formes. Ces visiteurs, à fort capital culturel, recherchent à la fois des espaces naturels, des sites patrimoniaux et une expérience de tourisme durable. La demande pour les villages de caractère demeure forte et constante.

➔ Retour sur le COPIL Grand Site Occitanie :

Lors du présent **CS**, nous avons souhaité refaire un bilan sur les échanges qui ont eu lieu lors du **Comité de Pilotage Grand Site Occitanie** du 9 juillet 2024, ainsi que sur les informations qui ont été partagées.

Le comité de pilotage Grand Site Occitanie du 9 juillet 2024, en présence de la vice-présidente de la Région, Madame ABADIE, a permis de visiter les 41 Grands Sites de la région. Cela a permis de recueillir les retours des acteurs locaux sur leurs besoins et attentes, pour mieux orienter les actions futures. Les discussions ont porté sur les orientations stratégiques des Grands Sites, particulièrement liées au Pacte Vert, visant à promouvoir la durabilité et la transition écologique. Les points clés abordés ont inclus :

1. Bilan des projets : État des lieux des initiatives menées pour évaluer leur impact et pertinence.
2. Renouvellement du contrat : Proposition d'un avenant allégé pour plus de flexibilité sur les thématiques, la gouvernance, et le périmètre des projets.

Des dispositifs régionaux ont été présentés pour soutenir les acteurs privés dans les secteurs de l'économie, de l'emploi, de l'aménagement, de la formation et du tourisme. Ces actions s'inscrivaient dans le cadre du SRESTE1, qui inclut des programmes transversaux d'accompagnement et de soutien à l'économie locale.

Un appel à projets sur le tourisme durable a été annoncé, s'adressant aux institutions publiques porteuses de projets professionnels. La Région a exprimé son soutien renforcé pour les Grands Sites Occitanie et la politique thermale, notamment au niveau des subventions.

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges

Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Parallèlement, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé chaque année pour sélectionner 10 Grands Sites, bénéficiant d'un accompagnement spécifique, avec possibilité de projets communs entre sites.

Des ateliers de concertation avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) ont été organisés sur des thématiques diverses pour assurer une gestion participative et répondre aux besoins locaux.

Conclusion: Cet échange a renforcé la coopération entre la Région, les Grands Sites et les acteurs locaux, confirmant l'engagement de la Région pour la transition écologique, le tourisme durable et le développement économique local. Les projets futurs bénéficieront d'un accompagnement renforcé et de nouvelles opportunités de financement.

Projets du Syndicat Mixte

→ MOE pour les travaux d'aménagements à Saint-Bertrand Sélection d'un maître d'œuvre (rues, parvis, canal) :

Il est retranscrit le contexte à ce sujet, dont le fait qu'en 2019, le syndicat mixte a voté un programme d'action sur 10 ans, pour un montant estimé à plus de 12 millions d'euros.

En 2023, Monsieur Noyez de la SAS API a été désigné comme AMO.

Le 20 juin 2023, il a été décidé de lancer une consultation pour un groupement d'études et de conception en vue de réaliser plusieurs travaux d'aménagements extérieurs.

Rappel du programme :

- Requalification des voies principales et secondaires de la ville haute de Saint-Bertrand-de-Comminges
- Requalification du parvis de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges
- Embellissement du canal du Plan et de la Place du Plan en ville basse de Saint-Bertrand-de-Comminges
- Carrefour RD26/RD26a, ses abords et le stationnement
- Aménagement d'un parcours en boucle entre Saint-Bertrand, Valcabrère et Saint-Just.

Six mois de procédure administrative ont été nécessaires pour mettre en œuvre une partie du programme prévisionnel.

La consultation a été lancée en mai 2024, et un Comité Syndical s'est réuni le 10 juillet pour sélectionner les candidatures de maîtrise d'œuvre. Cette séance avait pour objectif de recruter une équipe pour les études et le suivi des travaux, avec un marché passé en procédure formalisée avec appel à candidatures et négociation. Cette procédure dérogatoire s'applique en raison de l'objet du marché, portant sur des infrastructures. Monsieur Noyez (AMO) a confirmé que toutes les candidatures présentaient les compétences requises, et que le mandataire n'était pas obligatoirement l'architecte du patrimoine. Quatre candidatures ont été réceptionnées le 24 juin : Atelier Broichot, Dessein de ville, Agence Torres Borredon PUVA, et SCE. Trois candidats ont été retenus pour soumettre une offre après le comité du 10 juillet, sauf le groupement SCE.

La procédure s'est poursuivie avec la remise des offres, analysées selon les critères techniques et prix. Plusieurs séances de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), pouvoir adjudicateur, ont eu lieu, incluant

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges

Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

une première séance avec l'audition des candidats et une phase de négociation. Lors de la deuxième séance, les offres ont été examinées.

Ce qu'il faut retenir à présent, d'important, c'est que le 23 octobre dernier, la CAO a attribué le marché au groupement BROICHOT-PRAX-PALIMPSESTE pour un montant de 306 050 € HT phasé en tranche ferme et en tranches optionnelles. Une offre acceptée plus basse que celle estimée l'AMO du SM soit, 329 000€ HT.

Madame Maryse VEZAT-BARONIA souligne que ce groupement a été retenu du fait de son parcours et actions sur le territoire. Il connaît bien les lieux, mais que cela pourrait aussi constituer un point faible, déjà perçu en audition, qu'il conviendra de stimuler.

Suite à ces nouvelles, le marché va pouvoir être notifié. C'est pour cette raison que la délibération pour la délégation qui autorise Madame VEZAT-BARONIA à signer les pièces du marché passe en Comité Syndical.

➔ **Point d'avancement du local d'accueil et réhabilitation des sanitaires du cloître :**

Début août, le cabinet SA Architectes a finalisé les demandes de permis de construire pour le local d'accueil et la demande préalable pour les sanitaires du cloître.

Après avoir fait réaliser une seconde étude de sol et après plusieurs échanges avec les équipes de Réseau 31, le syndicat mixte a obtenu l'attestation de conformité pour l'assainissement non collectif (en date du 17 octobre 2024).

La maîtrise d'œuvre a également répondu aux différentes demandes de pièces complémentaires ainsi qu'aux remarques formulées par la DDT, la DREAL, l'ABF.

Suite à la commission des sites, le 1^{er} octobre, obtention d'une validation orale, en attendant la confirmation écrite.

Monsieur Jean VERDIER indique que les travaux vont débuter au printemps 2025 et vont se terminer après les élections municipales.

Madame Maryse VEZAT-BARONIA répond que l'on fera en sorte que l'inauguration soit faite avant les élections de 2026.

En parallèle de l'instruction du permis de construire du local d'accueil, une demande de modification du PLU est également en cours d'instruction pour permettre l'implantation du bâtiment sur la parcelle (zone AP).

Suite la première demande anticipée de prescription archéologique du 15 octobre, la réponse du Service Régional de l'Archéologie précisait que le projet d'aménagement cité en objet nécessitait une prescription de fouille archéologique directe sans réalisation d'un diagnostic préalable. Sollicitation en cours.

Une fois la prescription de fouille reçue qui sera accompagnée de la liste des opérateurs en archéologie préventive, la collectivité pourra faire un appel d'offres.

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges

Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Points divers

➔ Parcours de visite de la cathédrale :

L'intérêt majeur du système repose sur un accueil professionnel des visiteurs correspondant à un parcours de visite cohérent (à ce jour bon nombre de touristes ne consomment pas l'ensemble de la visite). Les Olivétains deviennent le seul point de vente et de départ de visite en ville haute. La basilique Saint-Just garde son point de vente (*en raison de l'éloignement du monument et du fait qu'un certain nombre de visiteurs démarrent par Valcabrère*).

Le projet décrit vise à rationaliser l'accueil des visiteurs dans deux lieux spécifiques, les Olivétains et la cathédrale, dans le but d'améliorer l'efficacité et d'augmenter la fréquentation de ces sites. L'objectif global est de rendre l'expérience des visiteurs plus agréable et plus fluide.

Les produits « visite » proposés seraient les suivants :

- Le billet unique qui comprend les 2 monuments plus la visite du site antique
- Le billet sec cathédrale
- Le billet sec Basilique
- Les tarifs sont à confirmer en fonction de la politique tarifaire engagée.
- L'équipe billetterie mairie serait accueillie physiquement au sein des Olivétains et un deuxième poste caisse serait aménagé.

Il faut mettre en place un système automatisé sur le parcours Cathédrale et aménager un espace bureau-caisse dans le hall des Olivétains. A ce jour, il faut rechercher un logiciel de billetterie, une plateforme de billetterie en ligne. Il faudra que l'ensemble du système soit compatible avec le portique. Une étude d'aménagement, juridique et des coûts de matériels, de l'aménagement et des charges de fonctionnement sont en cours.

Il est précisé que l'investissement initial de la commune pour ce projet s'élève à 84 000€. Cependant, suite au retour de la banque, il a été constaté un surcoût de 20 000€, principalement en raison de la nécessité d'ajouter un système de wifi à la cathédrale.

Pour la partie ressources humaines du projet, Mme Uchan précise qu'une personne de la commune des Olivétains sera spécifiquement affectée à l'accueil aux Olivétains. Cela signifie qu'un membre du personnel local sera dédié à la gestion de l'accueil des visiteurs sur ce site.

La réalisation complète de ce projet sera envisageable, sous réserve du respect du budget constant. L'objectif de mise en place est prévu pour le printemps 2025.

Monsieur Loïc GOJARD salue tout le travail de mutualisation. Même si les temps sont durs financièrement, il faut continuer.

➔ Le Comité Scientifique et Culturel :

Une réunion du comité scientifique et culturel a eu lieu en mai 2021 pour la première fois à Saint-Bertrand-de-Comminges à l'initiative du comité syndical Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrère. Plusieurs thèmes avaient été abordés : les axes de valorisation, le projet scientifique et culturel et l'évocation d'un pôle muséal.

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges

Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Il est prévu de réunir un comité au printemps 2025 pour définir les axes de recherches à l'échelle du site, en lien avec le PCR dirigé par William Van Andringa, permettant d'aboutir à un programme de valorisation du site archéologique, pour valider le plan du PSC et participer à la définition des composantes du Pôle de conservation et d'études avant une présentation au comité syndical.

Composition d'une nouvelle liste de membres avec proposition des acteurs locaux et internationaux pour le comité scientifique et les comités techniques. L'ancien président ne souhaite plus continuer. Madame Maryse VEZAT-BARONIA indique qu'il avait des profils brillantissimes. Il faut des personnes plus proches géographiquement.

La constitution de ces comités doit impliquer non seulement les acteurs scientifiques du territoire en archéologie, anthropologie et recherches scientifiques mais également des directeurs de musées de sites français et étrangers, des spécialistes de certaines périodes historiques (protohistoire, Antiquité, transition Antiquité tardive – Haut Moyen Age, Moyen Age central) et d'architectes ayant une vue d'ensemble. Madame Vezat précise que l'ancien CSC était composé de profils brillants mais difficilement mobilisables sur site.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Maryse VEZAT-BARONIA lève la séance est levée à 15h30.

A Saint-Gaudens